



Des hommes et des lieux : question d'échelles spatiale et temporelle en archéologie

Laure Nuninger, Marie-Jeanne Ouriachi

► To cite this version:

Laure Nuninger, Marie-Jeanne Ouriachi. Des hommes et des lieux : question d'échelles spatiale et temporelle en archéologie. Conférence Rochebrune 2011 - Echelles et modélisation multiniveaux : rencontre interdisciplinaire sur les systèmes complexes naturels et artificiels, Jan 2011, Rochebrune, France. halshs-00617301

HAL Id: halshs-00617301

<https://shs.hal.science/halshs-00617301>

Submitted on 12 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des hommes et des lieux : question d'échelles spatiale et temporelle dans l'analyse des réseaux de peuplement en archéologie

Laure Nuninger, Marie-Jeanne Ouriachi

L'étude du système de peuplement et des territoires en archéologie a pour objectif de mettre en lumière la façon dont les individus - et les communautés - occupent un espace et se l'approprient dans la longue durée. Il s'agit d'identifier les phases de développement de l'habitat et de son organisation en réseau ainsi que les phases de transition d'un système à un autre. Ce type d'approche pose le problème des échelles spatiales et temporelles qu'il convient de mobiliser pour saisir la complexité d'un phénomène qui s'inscrit dans un espace – celui de l'Empire romain – où s'articulent différents niveaux (du local au mondial, monde étant ici synonyme de monde romain) et dans des temporalités multiples (du temps court à la longue durée).

Comment peut-on identifier des niveaux pertinents pour l'observation et la représentation des dynamiques territoriales ? Comment passe-t-on d'un niveau à l'autre ? Quelle réduction de l'information opère-t-on ? Quelle information nouvelle ce changement de niveau peut-il produire ?

Pour tenter de répondre à ces questions et démarrer la réflexion interdisciplinaire, nous avons fait le choix de présenter une approche développée dans un cadre très restreint qui associe seulement deux types de réseaux, celui des réseaux de lieux habités considérés dans leurs interactions fonctionnelles et celui des réseaux sociaux antiques appréhendés du point de vue des familles aristocratiques (*gentes*) en lien avec l'exercice du pouvoir politique.

Notre propos sera illustré par un cas d'étude situé en Languedoc oriental dans la zone comprise entre les villes actuelles de Montpellier et Nîmes. Dans l'Antiquité, tandis que Montpellier n'a aucune existence en tant qu'agglomération, Nîmes connaît un destin exceptionnel qui outrepassa les bornes de la cité dont elle est capitale, ce qui rompt l'équilibre régional créé par le tissu des agglomérations protohistoriques (Christol, Goudineau 1987/1988). Pourquoi Nîmes connaît-elle un pareil développement ? Quelle est la part respective 1) de l'évolution du système de peuplement et 2) de l'organisation du système social local stimulé par les interactions avec Rome, la capitale de l'Empire romain ?

A l'aide d'exemples précis, nous tenterons de montrer comment se sont construits les réseaux que l'on étudie en tâchant d'explicitier pour chacun le niveau considéré et les échelles de temps et d'espace mises en jeu. Nous appréhenderons ensuite la combinaison de ces réseaux et, par conséquent, la façon dont les niveaux et les échelles impliqués sont articulés ou pas, afin de mettre en évidence les limites de l'approche ainsi que les perspectives qu'elle autorise. Mais en préalable nous préciserons le cadre théorique dans lequel s'inscrit la réflexion.

1 – Système de peuplement et données archéologiques

1.1 - Ambitions et modèles théoriques

Considérant Nîmes et son environnement, on s'interroge sur les facteurs ayant favorisé son développement territorial à l'époque romaine puisqu'elle va devenir une des capitales de cité, c'est-à-dire le chef lieu d'un vaste territoire, parmi les plus importants en Gaule. Que ce soit Nîmes ou un autre lieu, occupé ou non, quand on l'observe du point de vue de sa capacité d'attraction pour l'implantation d'un habitat et/ou son développement, on cherche à mettre en évidence deux aspects. Il s'agit, d'une part, d'estimer l'influence que peut jouer l'organisation spatiale du peuplement, c'est-à-dire la proximité et la connexion à d'autres lieux, et d'autre part, l'influence des stratégies des individus liées aux potentialités de leurs réseaux sociaux (en l'occurrence familiaux) qui va jouer sur la définition même du territoire associé au lieu considéré. Pour illustrer ce double jeu d'influence, on définira trois cas théoriques (figure 1). Dans le premier cas, on suppose qu'une communauté, ou une famille, va s'installer à proximité d'un centre de peuplement qui offre des services complémentaires à ceux qu'elle-même possède mais à une certaine distance d'un habitat possédant le même niveau de service. On reprend ici le modèle christallérien. Dans le second cas de figure, une communauté pourra s'installer dans un endroit éloigné d'un centre de peuplement offrant des services complémentaires car elle appartient au même réseau social qu'une communauté située à mi-distance du centre de peuplement, laquelle pourra relayer son besoin de service complémentaires. Enfin, dans une troisième situation, une communauté va pouvoir s'installer à proximité d'un habitat de même niveau, offrant les mêmes services car elle appartient au même réseau social que la communauté voisine avec qui elle pourra coopérer.

Si l'on considère le processus dans la longue durée, on est rarement face à l'un de ces schémas mais le plus souvent confronté à des situations mixtes évoluant dans le temps. De manière globale on perçoit des changements dans le mode d'organisation de l'habitat et il nous est possible d'évaluer quantitativement les règles de dispersion des lieux habités par période ainsi que les anomalies qui contredisent les tendances dominantes (Durand-Dastès et al. 1998, Nuninger, Sanders et al. 2006). Il demeure néanmoins difficile de les interpréter et le recours aux hypothèses environnementalistes est rarement satisfaisant. Dans ces conditions, l'analyse des réseaux sociaux nous paraît être une piste prometteuse pour tenter une relecture des anomalies observées dans l'organisation géographique de l'habitat. Il s'agit de faire la part des changements dus à la construction du réseau d'habitat lui-même, de celle due aux stratégies sociales (construction du réseau social/familial) qui interfère dans la construction de ce même réseau d'habitat pour définir un espace territorial. Ce type d'approche permettrait de réinterroger les schémas historiques, fondés uniquement sur les textes, et le plus souvent déconnectés des réalités archéologiques du fait du décalage entre le discours politique, la réalité restituée par les textes et ce que révèle l'archéologie.

En théorie, il apparaît logique d'étudier conjointement le mode d'organisation de l'habitat et le mode de structuration sociale des individus pour mieux appréhender les dynamiques territoriales. En pratique cette ambition, qui n'en est qu'au stade préliminaire, suppose la construction d'objets scientifiques - les « réseaux » - à partir d'objets archéologiques qui ne peuvent être directement confrontés.

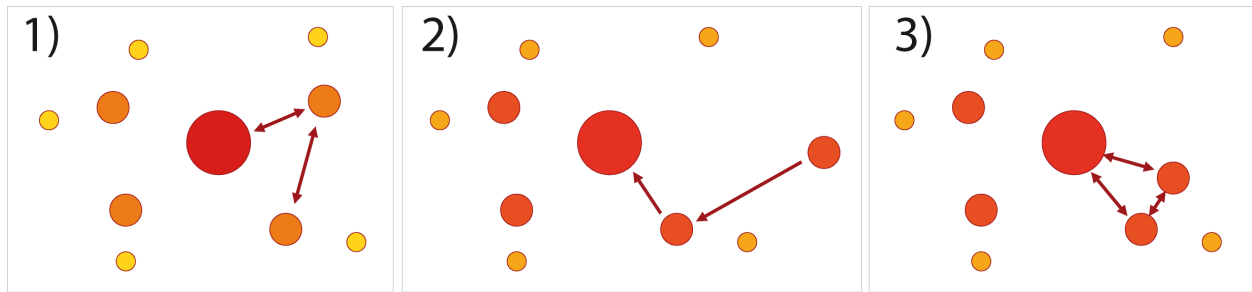


Fig1 : configurations théoriques du système de peuplement

1.2 – Définir les lieux et cerner les individus

Concernant les lieux, on ne possède aucune information sur les relations qu'ils entretiennent entre eux. Dans quelques cas, on connaît de manière assez détaillée la structure d'un habitat quand il a eu la chance d'être fouillé. Mais cette connaissance est strictement ponctuelle. A l'échelle d'un espace régional, l'information dont on dispose est une cartographie de lieux signalés par des concentrations de tessons de céramique parfois associés à des fragments de matériaux de construction, relevés systématiquement en prospection à vue, pendant près de vingt ans pour une région d'environ 1000 km². Ces concentrations que l'on appelle sites archéologiques correspondent à d'anciens lieux d'activité - dont des habitats - et représentent 95% de la documentation. Le caractère fragmentaire rend l'analyse et l'interprétation des structures extrêmement difficiles mais il est possible d'obtenir une image de leur distribution spatiale et hiérarchique.

Sans revenir sur les problèmes d'échelles spatiales liés à ce type d'information (cf. Rodier infra), il nous paraît important de préciser la manière dont elle est décrite sur le plan temporel.

Le lieu où s'est établie une communauté, soit l'établissement défini comme tel par l'archéologue, résulte d'une double interprétation. D'abord celle du site archéologique identifié sur le terrain en une localisation donnée. Le site correspond parfois à une réalité simple, un habitat occupé durant un laps de temps bien déterminé, mais il peut également recouvrir une réalité complexe avec plusieurs habitats en partie superposés, occupés à différentes périodes avec des hiatus entre deux phases. Le second niveau d'interprétation est donc celui de l'établissement correspondant à un lieu où l'homme s'est établi (dans un sens large, sans connotation structurelle ou fonctionnelle) à un moment donné et de manière plus ou moins durable. Un établissement peut donc correspondre à un site ou à une partie de site, plusieurs occupations humaines ayant pu se succéder en un même lieu (sur un même site). L'établissement se distingue donc du site, car il ne peut avoir qu'une seule phase d'occupation. La durée d'occupation du lieu sera quant à elle clairement dépendante de la résolution chronologique des datations réalisées à partir de la céramique. Selon les périodes historiques et les régions, la résolution peut varier de 50 à 200 ans. L'établissement ainsi défini est la donnée primaire que nous mettons en *input* dans nos modèles de peuplement et son périmètre spatial et temporel évolue donc au gré de la recherche archéologique.

Tous les établissements n'ont pas la même dimension, ni le même potentiel au sein du système de peuplement. Leur niveau fonctionnel peut découler de l'analyse de leurs caractéristiques. On mentionnera par exemple la nature des matériaux de construction qui va rendre compte du degré de complexité architecturale et du niveau de confort de l'établissement. On considérera aussi que plus la superficie occupée est grande et les matériaux riches, plus l'établissement a de chance d'avoir eu un potentiel fonctionnel élevé et donc un rang important dans la hiérarchie des lieux que l'on peut dissocier schématiquement en trois grands niveaux 1) l'habitat dispersé / domaine

agricole, 2) le pôle de peuplement local, 3) le centre urbain / chef-lieu de cité. La définition et la combinaison de ces critères ont déjà fait l'objet de plusieurs publications auxquelles on renverra le lecteur (Favory, Fiches, Girardot 1987-1988, Favory et al. 1994 et 1999, Durand-Dastès et al 1998, Nuninger 2002, Favory, Fiches, van der Leeuw 2003).

Du point de vue des hommes, les données mobilisées sont également fragmentaires et hétérogènes. Fragmentaires parce que les textes qui nous permettent d'appréhender les individus et les familles - essentiellement des inscriptions gravées sur un support pérenne - sont tributaires de plusieurs paramètres tels que l'inégale pratique de l'épigraphie par les populations, les aléas de la conservation, le hasard des découvertes. Hétérogènes parce que le contenu de cette documentation varie d'un individu à l'autre : le plus souvent il est fait mention uniquement du nom de l'individu et de sa filiation ; à l'inverse, lorsqu'il est question d'un membre de l'élite locale - *a fortiori* lorsque le texte révèle un représentant de l'aristocratie romaine - c'est une carrière individuelle, voire une trajectoire familiale qu'il est possible de restituer. A titre d'exemple, l'inscription A.E. 1972, n° 328, nous donne à connaître un individu nommé *Titus Domitius Thiodotus*, qui, si l'on se réfère aux caractéristiques de la dédicace funéraire, a vécu pendant la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, à Pomessargues, un habitat groupé situé non loin de l'actuelle Montpellier. Cet individu, dont nous ne savons rien par ailleurs, s'inscrit dans une temporalité courte (le temps biographique) et son horizon spatial se limite à la localité où s'est sans doute déroulé l'essentiel de son existence. A l'autre extrémité de l'échelle sociale se trouve un sénateur polyonyme - originaire de Nîmes - *Titus Iulius Maximus Manlianus Brocchus Servilianus A(ulus) Quadronius [...] L(ucius) Servilius Vatia Cassius Cam...* (C.I.L. XII, n° 3167) dont la carrière a culminé avec l'exercice du consulat à Rome. L'échelle temporelle reste dans ce cas le temps court de la biographie : en revanche, son inscription spatiale s'avère plus complexe que celle de *T. Domitius Thiodotus* puisque sa carrière se joue à l'échelle de l'Empire. Enfin, du point de vue temporel, grâce à l'enquête menée par Michel Christol, nous pouvons l'inscrire dans une temporalité longue puisque ce sénateur est sans doute membre de la même famille qu'un chevalier nîmois nommé *Sextus Iulius Maximus* (C.I.L. XII n° 3180) : le chevalier a achevé sa carrière sous le principat de Tibère (14-37) tandis que le sénateur est devenu consul en 112 (Christol 2010). Deux à trois générations séparent donc ces hommes, qui, à eux deux, couvrent presque un siècle et demi d'histoire.

Ainsi, la disponibilité de l'information et les interprétations que l'on peut en donner, notamment lorsqu'il s'agit de reconstituer une carrière ou de restituer des liens familiaux entre des individus connus par des documents distincts, influent sur notre appréhension des réseaux sociaux et sur notre capacité à les inscrire dans des échelles spatiales et temporelles variées.

A ce stade de l'enquête il est impossible de mettre en relation directe les habitats et les individus, d'une part car l'épigraphie ne livre pas d'information sur le lieu de villégiature des individus, et les contextes d'habitat offrent très rarement des vestiges épigraphiques. D'autre part car la granularité temporelle des données que nous manipulons est extrêmement variable et forcément pluri-générationnelle pour l'habitat. Il faut imaginer que l'archéologue ne perçoit qu'un mélange de vaisselle ayant appartenu à plusieurs générations. On résume donc à un laps de temps *t* une réalité qui n'est pas celle du temps biographique des individus. En revanche, il est envisageable de comparer la trajectoire spatiale d'un groupe d'individus associés dans une famille (réseau social pluri-générationnel) et l'évolution des configurations spatiales de l'habitat.

2 – Des données archéologiques aux réseaux

2.1 – Construction des objets réseau d'habitat

Si les établissements n'ont pas tous le même niveau fonctionnel, on peut supposer qu'ils entretiennent des relations - à une certaine époque - impliquant des complémentarités, des dépendances, des échanges. L'hypothèse est qu'un ensemble d'établissements auraient pu « fonctionner » ensemble, sans que l'on soit forcément capable de les inscrire dans un cadre juridique, économique et/ou politique précis. Ces relations ont pu être modélisées à l'aide d'un modèle gravitaire dans lequel "le pouvoir de contrôle territorial" ou l'influence d'un établissement sur d'autres établissements est fonction du niveau hiérarchique mais aussi de la distance qui sépare les lieux géographiques où sont situés les établissements. La distance joue ici un rôle dans la décroissance de l'influence d'un lieu sur un autre selon la loi de Reilly (Reilly 1931). Le modèle décrit peut être formalisé de la manière suivante :

$F(i,j) = H_i / (1 + a \cdot D_{ij}^2)$ où $F(i,j)$ correspond à l'influence d'un lieu i sur un lieu j en fonction de son poids hiérarchique H_i et inversement proportionnelle à la distance D_{ij} qui le sépare du lieu j . Dans chaque expérience menée depuis 1996, le mode de construction de l'attribut hiérarchique et le type de distance utilisé (euclidienne, pondérée - distance coût par exemple) ainsi que le niveau de raffinement du modèle, ont pu varier mais au sein de chacune d'elle un protocole unique est utilisé pour l'ensemble des établissements considérés, ce qui permet de fixer un cadre de référence pour comparer plusieurs états (ou périodes) ou plusieurs zones d'étude (Nuninger, Sanders et al. 2006).

Dans cette représentation statique, une succession de périodes, on admet la contemporanéité des établissements au sein d'une période d'un siècle même si dans l'absolu ils ne l'ont peut-être pas été car occupés 25 ans seulement, au début ou à la fin de la période.

D'un point de vue spatial, le fait de ne considérer qu'un seul niveau d'organisation crée très probablement des différences artificielles entre les espaces au sein d'une même région d'étude. En effet, dans les zones où les établissements présentent un poids hiérarchique peu différencié, les pôles émergents grâce au modèle gravitaire apparaissent survalorisés par rapport à des établissements au potentiel équivalent mais situés dans une zone où un établissement majeur les écrase par son poids exceptionnel. Si la relation produite par ce modèle est en partie plausible, il n'en reste pas moins qu'une bonne partie du rôle fonctionnel des établissements intermédiaires n'est absolument pas pris en compte dans le modèle des réseaux locaux. A l'inverse une modélisation qui valoriserait le rôle fonctionnel des établissements intermédiaires ferait perdre de vue une partie du rôle des établissements majeurs dans leur environnement proche. Pour illustrer ce propos, on pourra considérer que, bien qu'ayant eu un rôle de capitale de cité, *Nemausus* (Nîmes) a également joué un rôle de pôle au niveau local pour l'aménagement et l'exploitation de son environnement proche. On ajoutera que ces différents rôles ne se positionnent pas nécessairement dans le même type de hiérarchie car ils répondent à des fonctions qui ne se définissent pas à la même échelle spatiale et dont l'importance respective a pu varier au cours du temps. C'est exactement le cas si on considère le statut d'agglomération indigène de Nîmes dans l'organisation spatiale de l'habitat puis son statut de chef-lieu de cité au sein de l'empire romain dans l'organisation spatiale des *gentes* (figure 5).

Dans la perspective d'une étude à l'échelle de la cité (au sens antique du terme), les réseaux sont construits en intégrant plusieurs niveaux de polarisation qui tiennent compte d'une logique hiérarchique de concentration des biens et des services (Christaller 1933, Berry 1967). Dans une expérience portant sur la cité antique de Nîmes, P. Garmy a ajouté à la superficie des critères complémentaires afin d'établir une hiérarchie à partir d'indices suggérant des niveaux de fonction différenciés (Garmy 2009). Parmi les critères retenus, on peut mentionner la présence

d'équipements particuliers (aqueduc, monuments publics, nécropoles, plans d'urbanisme) ainsi que des informations d'ordre socio-politique comme le statut carolingien, le nombre de mentions d'une fonction publique, d'épithètes et d'inscriptions. Ces critères servent à définir le niveau fonctionnel hiérarchique de chacune des agglomérations. Toutefois, en rapportant le pouvoir explicatif des inscriptions au seul lieu de leur découverte, on se prive de toute l'information que peuvent livrer les trajectoires des individus mentionnés, sachant que ce parcours va pouvoir peser dans le rôle fonctionnel attribué à une agglomération. En outre, le décompte de ces critères reposant en grande partie sur la seule source épigraphique donne de fait un poids écrasant à Nîmes, agglomération d'où provient l'essentiel des découvertes, et diminue la lisibilité de la hiérarchie fonctionnelle des autres agglomérations à l'échelle de la cité. Enfin, sur le plan temporel l'analyse des informations épigraphiques selon la granularité propre à l'habitat supprime toute possibilité d'appréhender une dynamique fondée sur le temps biographique des individus.

S'agissant de comprendre pourquoi Nîmes connaît un pareil développement et comment l'organisation du système social local peut avoir été stimulé par les interactions avec Rome, il nous semble donc important d'enrichir les propositions de P. Garreau en leur conférant une dimension sociale plus poussée à partir d'une modélisation des réseaux sociaux indépendante de la modélisation des réseaux d'habitat.

2.2 - Construction des objets réseaux sociaux

Nous ne reviendrons pas dans ce texte sur l'étude des familles aristocratiques et de leur implantation spatiale dans le territoire de la cité (Christol 2003) qui nous a permis de formuler des hypothèses sur les dynamiques territoriales (Ouriachi 2009) : nous signalons ces travaux uniquement parce qu'ils servent de fondement à notre travail de formalisation des réseaux sociaux ; en effet, ils nous permettent de dégager quelques constantes concernant les composants du système et les interactions qui peuvent exister entre eux. Les composants sont les acteurs, individuels et collectifs. Ces acteurs s'inscrivent dans des temporalités diverses, du temps court de l'individu ou de la famille considérée à l'instant t (donc d'un point de vue synchronique) au temps long du lignage (considéré d'un point de vue diachronique) ; les lieux où s'exercent leur activité s'inscrivent dans une hiérarchie spatiale qui comporte plusieurs niveaux : le domaine (source de revenus, et à ce titre niveau spatial fondamental), la cité et son chef-lieu où s'exerce le pouvoir décisionnel (ici Nîmes), la province, l'Empire et sa capitale (Rome), vers laquelle tendent les individus qui aspirent à jouer un rôle de tout premier plan.

L'individu, qu'il fasse partie de l'élite ou qu'il soit d'extraction humble, s'inscrit d'abord dans une temporalité courte et dans l'espace local. Les interactions entre individus, considérés au niveau local, nous échappent : on peut toutefois envisager deux types de relation : égalitaire lorsque ces individus sont des hommes libres de même rang social (on laissera de côté les esclaves et les affranchis), hiérarchique lorsque les plus humbles sont engagés dans une relation clientéliste avec de plus fortunés qu'eux.

Toutefois, parmi ces individus, les magistrats se distinguent par leur réseau de relations sociales qui a un impact sur leur inscription spatiale : ils disposent d'une fortune suffisante puisqu'ils ont pu accéder à une ou des charges municipales (les honneurs sont des charges payantes) ; ils entretiennent des relations avec les membres de leur *gens* mais aussi avec leurs clients. Ces magistrats conservent leur ancrage local (leur domaine) mais sont conduits à s'installer - au moins temporairement - dans un lieu de pouvoir, le chef-lieu de cité. Le schéma ci-dessous illustre ce double ancrage spatial des magistrats, à partir de l'exemple de *Quintus Frontonius*

Secundinus (identifié grâce à l'inscription *I.L.G.N. 521 bis*), qui a exercé la magistrature suprême à Nîmes, mais dont l'épithaphe a été retrouvée à Lunel-Viel, une petite agglomération antique (figure 2). Au-delà de ce double ancrage spatial, ce qui se dessine c'est l'existence d'un pouvoir qui s'exerce à l'échelle de la cité tout entière.

Du point de vue des lieux, on notera que la présence massive des élites contribue au rayonnement du chef-lieu de cité (Nîmes) et accroît son pouvoir d'attraction ; en retour, la présence de ces notables peut dynamiser la portion d'espace où se trouve leur domaine (Ouriachi 2009, Favory et al. sous presse).

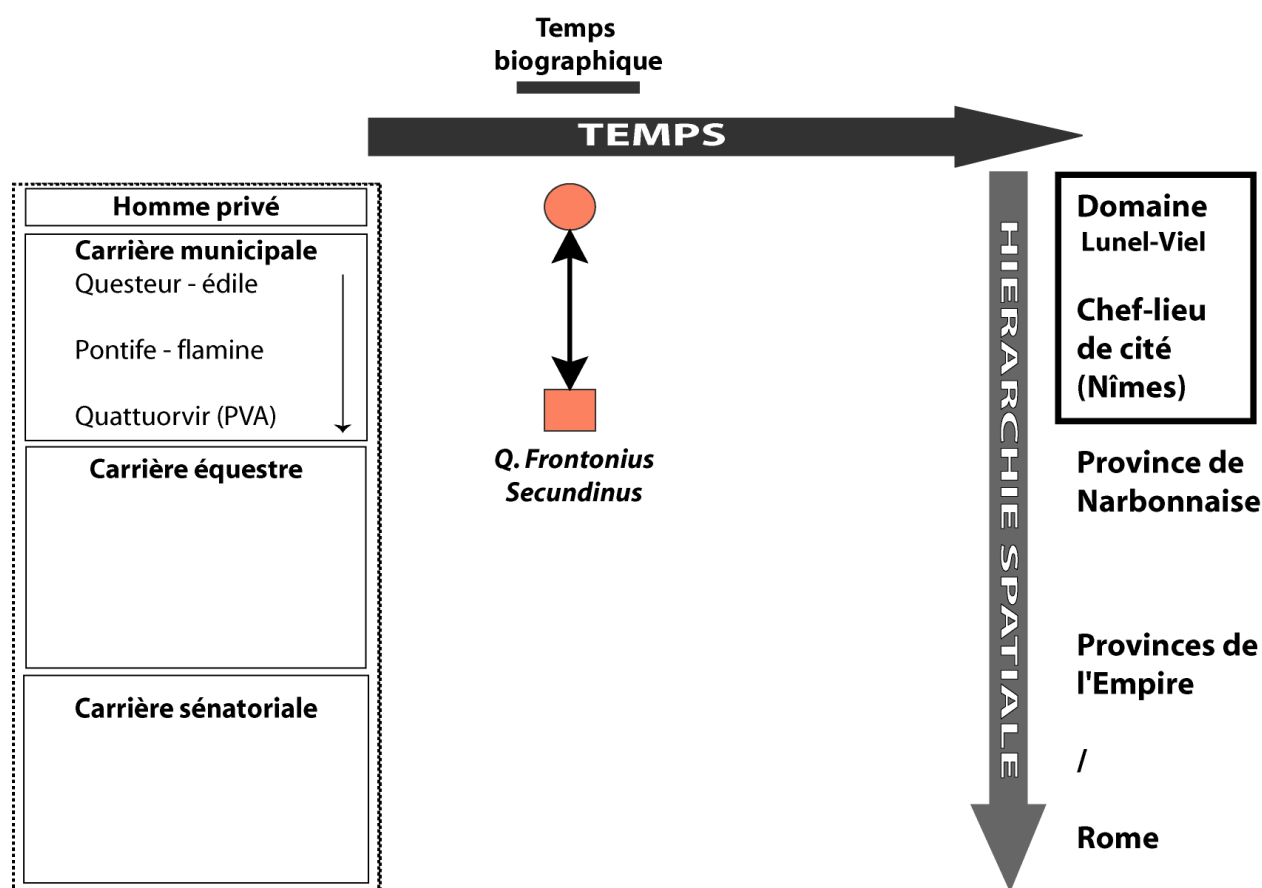


Fig. 2 : Trajectoire spatiale et inscription temporelle des individus : Quintus Frontonius Secundinus

Un autre palier est franchi lorsqu'on aborde les membres des ordres aristocratiques, notamment les sénateurs. Ces derniers doivent justifier d'une fortune de plus d'un million de sesterces pour être inscrits dans l'album sénatorial. Reprenons le cas du sénateur polyonyme mentionné précédemment (figure 3). Nous avons évoqué sa possible appartenance à la même *gens* que le chevalier *Sextus Iulius Maximus* : le temps du sénateur doit donc s'appréhender à l'échelle d'une vie mais aussi à l'échelle du lignage (temps séculaire). Or ce déploiement temporel joue un rôle essentiel dans la trajectoire de cette famille puisque le second personnage - qui a noué des alliances avantageuses que mentionne sa propre dénomination - a aussi bénéficié d'un capital social accumulé par les membres de sa famille avant lui. Cette inscription dans la durée a également une incidence sur le capital spatial de cet aristocrate qui est conduit à fonctionner dans

un espace élargi constitué des lieux dans lesquels il agit en fonction de ses “faces sociales” ou de ses “profils actoriels” (Lussault 2003). En effet, il a accédé à des fonctions qui s’exercent au niveau provincial (*Titus Iulius Maximus* est gouverneur de Pannonie inférieure) et au niveau impérial (avec l’exercice du consulat). Donc l’espace dans lequel s’exerce son pouvoir correspond à l’Empire. Or, nous savons grâce à l’inscription qui l’a révélé qu’il est originaire de Nîmes. Les sénateurs étant tenus de résider à Rome, le lien avec leur cité d’origine avait tendance à s’estomper : mais cet exemple, comme d’autres, révèle que ce lien ne s’efface pas totalement notamment parce que les hommages rendus à ces hommes d’influence constituent souvent une occasion de mettre à l’honneur la cité dont ils sont originaires.

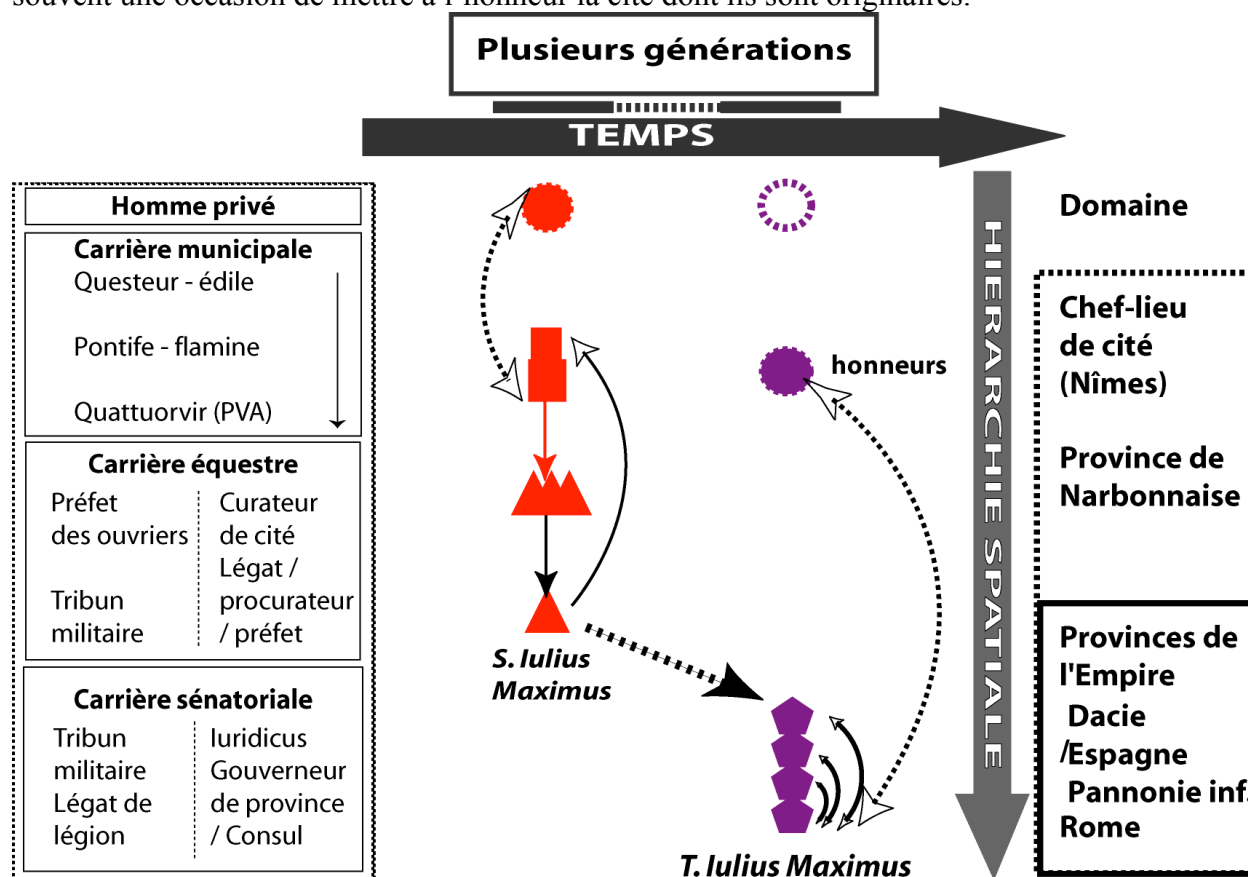


Fig. 3 : Trajectoire spatiale et inscription temporelle des individus : Sextus Iulius Maximus et Titus Iulius Maximus [...]

Ainsi, plusieurs indicateurs – fortement corrélés – peuvent être mobilisés – lorsque la documentation permet d’en disposer – pour définir le poids hiérarchique des acteurs : le niveau de fortune, le réseau d’alliances (mariages, adoptions), le nombre de clients, les fonctions exercées. Et dans la mise en place de cette hiérarchie, la dimension temporelle, lisible notamment dans la trajectoire sociale d’une famille aristocratique, joue un rôle de premier plan puisque l’aspect cumulatif est déterminant (l’individu bénéficie des acquis de ses ancêtres). A l’inverse, on a pu assister à la disparition de familles aristocratiques, notamment à Rome, à la fin de la République, d’où l’importance des adoptions d’adultes qui permettent d’assurer la continuité du lignage. Le temps constitue donc une dimension essentielle pour qui cherche à rendre compte de ces mécanismes. Mais c’est également dans l’espace que se lit le processus

cumulatif (figure 4) : à mesure que l'on monte dans la hiérarchie sociale, le capital spatial de l'individu s'accroît et se complexifie ; il accède à des lieux de pouvoir situés de plus en plus haut dans la hiérarchie (le sommet de la pyramide étant Rome) et exerce son influence sur un espace plus vaste (jusqu'à se confondre avec l'Empire dans son entier lors de l'exercice du consulat).

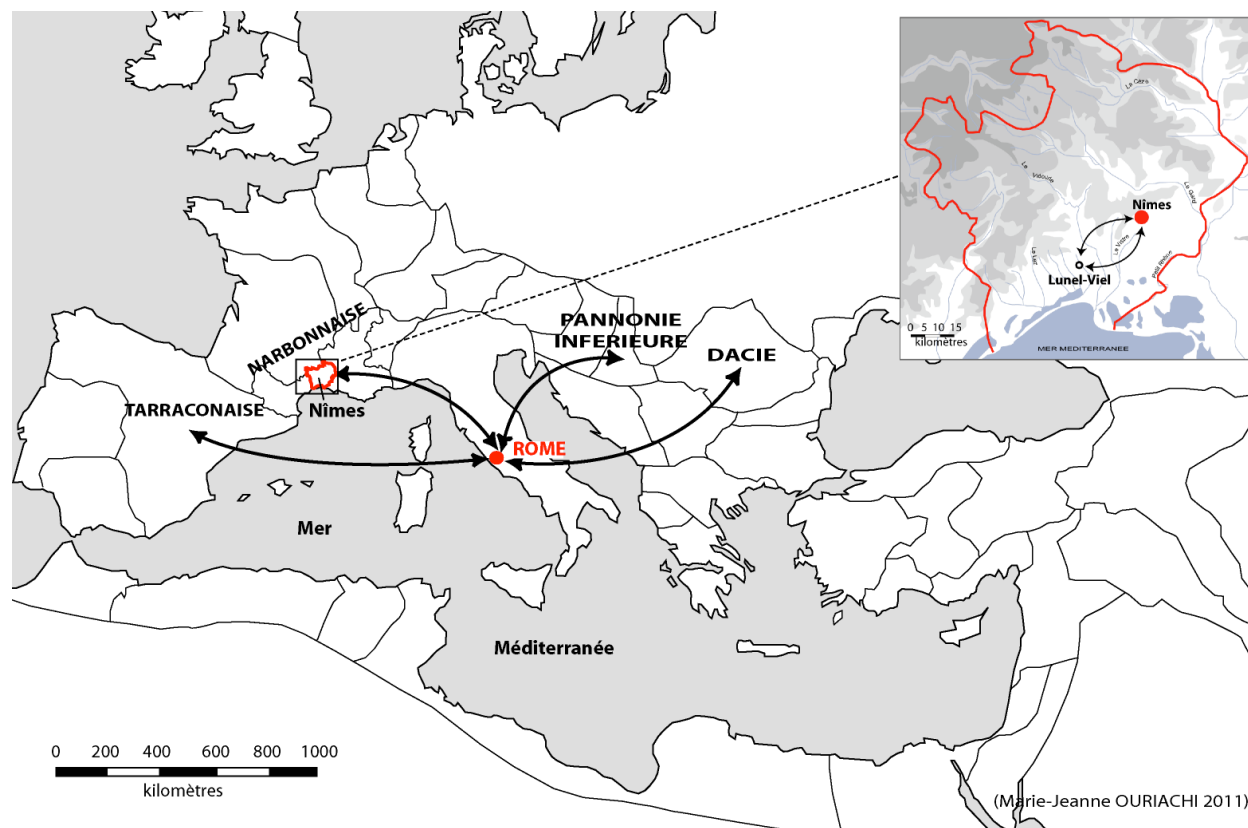


Fig. 4 Comparaison des trajectoires spatiales du consul Titus Iulius Maximus et de Quintus Frontonius Secundinus (encadré en haut à droite).

3 – Confronter les réseaux d'habitat et les réseaux sociaux pour appréhender des processus

Considérons désormais non plus les hommes mais les lieux. Dans ce système, les lieux de pouvoir sont dotés d'une capacité d'attraction que les acteurs contribuent à définir : ces derniers jouent donc un rôle dans l'appréciation du poids hiérarchique des lieux. Précisons également, que, selon nous, exception faite des relations tissées au niveau local, ce n'est pas une distance euclidienne qui joue mais une distance d'ordre topologique fondée sur la hiérarchie administrative de l'Empire, comme le prouve – par exemple - le tirage au sort des gouvernements de provinces pour les anciens consuls. Quant aux relations que les entités entretiennent, elles peuvent être qualifiées de coopératives-compétitives (coopération dans le cadre des alliances nouées entre *gentes*, compétition pour obtenir les meilleures places dont le nombre décroît à mesure que l'on monte dans la hiérarchie). Ces relations et leur évolution dans le temps complexifient les liens entre les habitats tels qu'on a pu les reconstruire à l'aide du modèle gravitaire.

Si l'on considère Nîmes au II^e-I^{er} siècle avant J.-C., bien qu'il s'agisse de l'agglomération la plus importante de la région, sa fonction principale de pôle local du peuplement lui confère une zone d'influence dans laquelle se retrouvent plusieurs établissements de rang inférieur que l'on peut lui rattacher. A ce titre, elle fonctionne de manière indépendante des autres pôles de peuplement de la région, dont l'un frappe même sa propre monnaie tout comme Nîmes. Nîmes, sans doute, exerce déjà une certaine prééminence sur le système de peuplement indigène de la région mais dans un cadre que l'on peine à cerner, tout en admettant une relative autonomie des communautés organisées autour des pôles locaux. Dès la fin du I^{er} siècle avant notre ère, Nîmes acquiert le statut spécifique de chef-lieu de cité et donc une existence par rapport à la Province de Narbonnaise. Ce statut lui confère une place nouvelle au niveau régional et ce d'autant plus qu'elle est avantagée par Auguste qui la gratifie d'une parure monumentale. Ainsi, elle domine désormais des pôles de peuplement locaux voisins qui lui sont rattachés comme Lunel-Viel, tout en conservant un rôle de centre de peuplement local dans la zone d'influence qu'elle exerçait précédemment avec des habitats de type ferme qui lui sont directement rattachés (figure 5). On suppose alors que les établissements situés dans l'aire d'influence des autres centres de peuplement local sont ensuite rattachés à Nîmes par leur intermédiaire. Toutefois, il existe un type d'habitat isolé, désigné par le vocable de *villa* (grand domaine agricole) qui s'inscrit dans le système de peuplement à deux niveaux du fait du système socio-économique romain. D'une part, occupant une partie de son territoire, il fonctionne dans l'aire d'influence du pôle de peuplement local, mais par le statut social de son propriétaire et les liens politique et économique que ce dernier entretient, cet habitat peut également être directement rattaché au chef-lieu de cité, voire à un niveau supérieur. Dans ces conditions, le même lieu pourra être considéré à des échelles spatiales différentes à un même temps t.

Dans la longue durée, il n'y a pas remplacement d'un système d'habitat par un autre ferme/villa, mais coexistence des systèmes qui se renforcent dans un processus dynamique, certaines fermes devenant de véritables domaines (*villa*) et ce à la faveur de Nîmes qui se développe de manière exceptionnelle pour se rétracter ensuite de manière aussi étonnante au Moyen Âge.

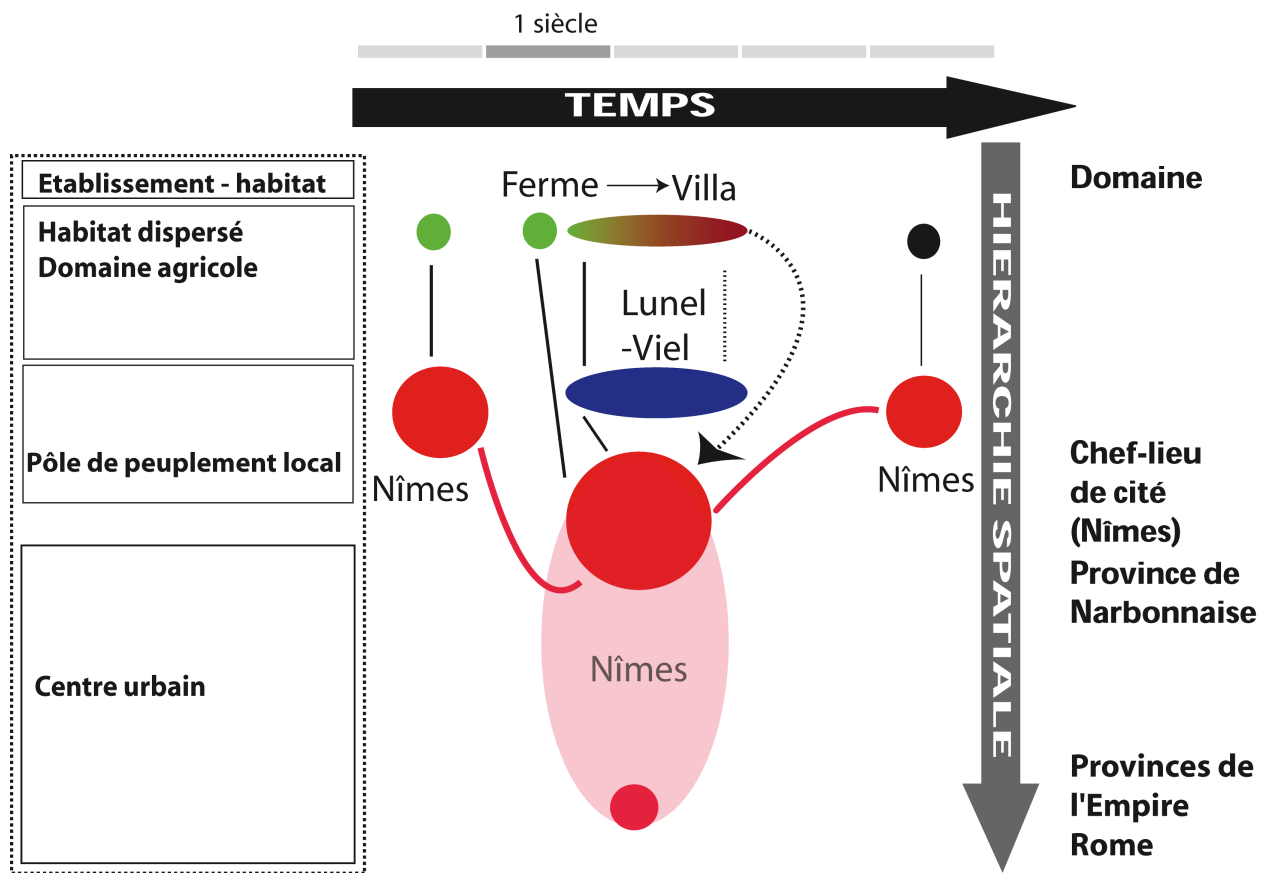


Fig. 5 : Trajectoire spatiale et inscription temporelle des réseaux d'habitat et des réseaux sociaux : le cas de la région nimoise.

En effet, à l'époque romaine, au niveau local, c'est de son domaine qu'un individu tire sa richesse ; en retour, le lieu où celui-ci est implanté va bénéficier du dynamisme de cet acteur économique et social (notamment pour la mise valeur agricole, mais pas uniquement ...). Si cet individu accède à une magistrature municipale, il est conduit à s'installer dans le chef-lieu de cité, tout en conservant son ancrage local, au niveau du domaine. Le magistrat bénéficie de ce statut pour accroître son poids social et donc son influence (y compris au niveau économique) ; en retour, il transfère au chef-lieu de cité une partie de sa fortune (les charges sont payantes ; il pourra également - par des actes d'évergétisme - faire profiter le chef-lieu de ses libéralités) ; par ailleurs, le poids du chef-lieu sort renforcé de la concentration des hommes les plus fortunés en son sein. Si ce magistrat fait carrière ensuite à Rome, notamment comme sénateur, il devra transférer sa résidence dans la capitale de l'Empire, sans toutefois perdre de vue ses intérêts au niveau de sa cité d'origine. Le dynamisme de Rome se trouve bien sûr conforté par la présence de ces aristocrates (voir le montant du cens sénatorial signalé *supra*) ; quant à l'individu, il voit son influence croître dans des proportions nouvelles : ce poids bénéficiera à sa cité d'origine (ainsi, les patrons de cités profitent de leur influence auprès de l'empereur pour attirer les bienfaits de ce dernier sur leur cité, ce qui leur vaut en retour la reconnaissance de ses habitants -

qui se manifeste en général par des charges honorifiques, par l'octroi de magistratures ou de sacerdoces à un descendant, ce qui a pour effet de conforter l'influence de leur lignage ...)

Ainsi, le poids social de l'individu - et de sa *gens* - croît, ce qui rejaillit sur les lieux où il exerce son influence, y compris ceux où il ne réside plus, au moins momentanément.

Ce point nous conduit d'ailleurs à évoquer des éléments susceptibles d'infléchir le fonctionnement du système (bifurcations) : c'est le cas de décisions politiques prises au niveau du pouvoir central. Citons un exemple pour illustrer notre propos : la décision d'attribuer 24 *oppida* (pôles de peuplement indigènes) à Nîmes a réduit d'autant les postes clés – pour accéder à la citoyenneté romaine il faut désormais exercer une magistrature à Nîmes et non dans un *oppidum* de droit latin - auxquels les membres de l'élite pouvaient accéder, rendant la compétition plus âpre.

Avec l'exemple nîmois, on perçoit comment Rome a conforté les notables, en leur offrant un rôle aux différents échelons administratifs, pour s'assurer leur adhésion. Cela étant la compétition entre individus devient plus âpre à mesure que l'on progresse dans la hiérarchie et elle renforce d'autant le développement de l'agglomération qui concentre tous les pouvoirs, ce qui a un impact direct sur l'organisation du système de peuplement à l'échelle locale. L'anomalie que constitue la trajectoire de Nîmes et la manière dont se structure le réseau d'habitat à l'échelle de la micro-région ne peuvent être comprises que si l'on analyse le processus de son développement à l'échelle de la province, voire de l'Empire romain. L'étude de la trajectoire des individus et des *gentes* est de ce point de vue tout à fait précieuse car elle nous permet de faire le lien entre les différents niveaux d'organisation du peuplement. En effet, s'il existe une compétition au niveau local, provincial et impérial entre les individus pour l'accès aux magistratures, il y a également compétition entre les cités pour obtenir l'appui d'un homme d'influence qui intercédera en leur faveur au niveau de la Province voire de l'Empire, comme le révèle le cas des patrons de cités dont ils ne sont pas originaires.

Dans le cas des réseaux d'habitat, la position de Nîmes prend un caractère très particulier qui se démarque nettement des autres établissements (dans un schéma type rang-taille par exemple on observe une discontinuité très marquée entre Nîmes et les établissements de rang inférieur, qui se perçoit quel que soit le niveau d'observation et ce de manière particulière par rapport à d'autres capitales de cité). Dans le cas des réseaux sociaux, cette discontinuité est également marquée, notamment après la décision d'attribuer les 24 *oppida* à Nîmes, puisque désormais c'est dans le seul chef-lieu de cité que s'exercent les magistratures.

Pour conclure, l'approche de la dynamique du système de peuplement paraît plus pertinente au niveau des structures (réseaux d'habitat et réseaux sociaux) qu'au niveau des entités élémentaires que constituent les établissements, y compris lorsqu'on leur rapporte toute l'information disponible notamment celle concernant les individus via l'épigraphie. En effet, la combinaison directe des données visant à caractériser les établissements a tendance à réduire l'information et à produire une image relativement figée des interactions entre les lieux, ce type d'analyse ne

prenant en compte ni la multiplicité des lieux où s'exerce l'influence d'un individu, ni l'impact des familles sur les lieux qu'elles investissent.

- Berry, B.J.L. 1967, *Geography of Market Centers and Retail Distribution*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Christaller, W., 1933. Central Places in Southern Germany (translated by Baskin C (1966)). Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Christol, M., Goudineau, C. 1987-1988, Nîmes et les Volques Arécomiques au 1er siècle av. J.-C. *Gallia*, 45, 87-103.
- Christol, M. 2003, Le patrimoine des notables en Gaule méridionale. *Histoire et sociétés rurales*, 19, 133-150.
- Christol, M. 2010, *Une histoire provinciale. La Gaule narbonnaise de la fin du IIe siècle av. J.-C. au IIIe siècle ap. J.-C.*. Paris, Publications de la Sorbonne.
- Durand-Dastes, F., Favory, F., Fiches, J.-L., Mathian, H., Pumain, D., Raynaud, Cl., Sanders, L., Van Der Leeuw, S. 1998, *Des oppida aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône*. Paris, Anthropos.
- Favory, F., Fiches, J.-L., Girardot, J.-J. 1987-1988, L'analyse des données appliquée à la typologie des sites gallo-romains dans le Beaucairois (Gard) : matériel de prospection et environnement paysager : essai méthodologique. *Gallia*, 45, 67-85.
- Favory, F., Girardot, J.-J., Raynaud, C., Roger, K. 1994, L'habitat gallo-romain autour de l'étang de l'Or (Hérault), Hiérarchie, dynamique et réseaux du IIème s. av. au Vème s. ap. J.-C., in *Mélanges Pierre Lévêque* 8, Mactoux, M.-M., Geny, E. dir. Besançon, ALUFC, pp. 123-215.
- Favory, F., Girardot, J.-J., Nuninger, L., Tourneux, F.-P. 1999, Archaeomedes II : une étude de la dynamique de l'habitat rural en France méridionale, dans la longue durée (800 av. J.-C. - 1600 ap. J.-C.). *AGER*, 9, 15-35.
- Favory, F., Fiches, J.-L., Van der Leeuw, S. 2003, *Archéologie et systèmes socio-environnementaux. Études multiscalaires sur la vallée du Rhône dans le programme Archaeomedes*. Paris, CNRS Éditions.
- Favory F., Ouriachi M.-J., Nuninger L. sous presse, The transformation of rural structures in southern Gaul between the first century BC and the first century AD. The case of eastern Languedoc (France), in *Fines imperii, imperium sine fine ? Osnabrück Kongress 14-18 september 2009*, Wiegels, R. dir., sous presse.
- Garmy, P. 2009, *Villes, réseaux et systèmes de villes : contribution de l'archéologie*. II - Mémoire Scientifique d'HDR, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.
- Lussault, M. 2003, Acteur, in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Lévy, J., Lussault, M. eds. Paris, Belin, pp. 39-42.
- Nuninger, L. 2002, *Peuplement et Territoires protohistoriques du VIIIe au Ier siècle avant J.-C. en Languedoc oriental (Gard-Hérault)*. Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.
- Nuninger L., Sanders L., Favory, F., Garmy, P., Kaddouri, L., Mathian, H., Raynaud, C., Rozenblat, C. et Schneider, L. 2006, La modélisation des réseaux d'habitat en archéologie : trois expériences. *M@ppemonde*, 83, URL : <http://mappemonde.mgm.fr/num11/articles/art06302.html>
- Ouriachi, M.-J. 2009, *Habitats, terroirs et territoire dans le Languedoc oriental durant l'Antiquité. Approche spatio-temporelle d'un système de peuplement*, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté.
- Reilly, W. J. 1931, *The Law of Retail Gravitation*, New York, Published by the Author.

Biographies :

Laure Nuninger chargée de recherche au CNRS dans le laboratoire Chrono-environnement (UMR 6249) et à la MSHE C.N. Ledoux (USR 3124) travaille principalement sur le peuplement dans la longue durée à partir de l'analyse et de la modélisation spatiale appliquée à l'archéologie.

Marie-Jeanne Ouriachi, PRAG à l'université de Franche-Comté, docteure en histoire rattachée au laboratoire Chrono-environnement (UMR 6249) et à la MSHE C.N. Ledoux (USR 3124) étudie plus particulièrement l'apport de l'épigraphie à l'analyse des dynamiques spatiales antiques.

Liste des figures

Fig. 1 : configurations théoriques du système de peuplement

Fig. 2 : Trajectoire spatiale et inscription temporelle des individus : Quintus Frontonius Secundinus

Fig. 3 : Trajectoire spatiale et inscription temporelle des individus : Sextus Iulius Maximus et Titus Iulius Maximus [...]

Fig. 4 Comparaison des trajectoires spatiales du consul Titus Iulius Maximus et de Quintus Frontonius Secundinus (encadré en haut à droite).

Fig. 5 : Trajectoire spatiale et inscription temporelle des réseaux d'habitat et des réseaux sociaux : le cas de la région nimoise.